

**L'actualité des 15 derniers jours réservée aux abonnés de Kheox**

15/10/2019

**ACTUALITÉ**

**Le Complément technique n° 70 est en ligne !**

Le Complément technique de septembre-octobre est désormais disponible sur Kheox. Ce soixante-dixième numéro traite ainsi trois sujets aussi variés qu'intéressants :

- [la maintenance et l'exploitation d'un équipement sportif](#), expliquées par Rémi Aragon suite à la publication de l'article « [Concevoir un équipement sportif en veillant à la sécurité et à la sûreté](#) » ;

- [la chaudière fatale informative](#), ou comment il est possible de récupérer la chaleur issue des data centers pour chauffer les bâtiments et les alimenter en eau chaude, par Paul Benoît, Quentin Laurens et Nicolas Sainthéran ;

- [les évolutions des règles professionnelles relatives aux platelages extérieurs en bois](#), décryptées par Laetitia Pascal.

Le prochain numéro de Complément technique, qui clôturera cette année 2019, mettra à l'honneur la construction durable, la qualité de l'air intérieur, et l'incoronnable *Smart Building*. Bonne lecture !

**NORME**

**Précisions autour des installations de gaz commandés électriquement**

Homologuée en septembre 2019, la norme NF E 29-827 traite des organes de coupure commandés électriquement pour les installations de gaz des bâtiments.

Elle spécifie les exigences de sécurité, de construction et de fonctionnement des organes de coupure pour installations gaz commandés électriquement, ci-après dénommés « organes de coupure ».

Le document s'applique aux organes de coupure de sécurité à réarmement manuel dont la pression amont maximale déclarée est inférieure ou égale à 500 kPa (5 bars) sur des installations alimentées par des gaz des premiers, deuxième et troisième familles (telles que spécifiées dans la norme NF EN 437).

Les applications sont destinées aux installations domestiques ou commerciales, non enterrées situées à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments et dont les limites de températures sont comprises entre -20° C et + 60° C.

Ce texte sera disponible prochainement sur Kheox.

**NORME**

**Le NF DTU 13.1 relatif aux fondations superficielles mis à jour**

Le NF DTU 13.1 vient tout juste d'être révisé. Portant sur les fondations superficielles, sa nouvelle version a été homologuée en août dernier.

La Partie 1-1 propose des clauses types de spécification de mise en œuvre pour les travaux de fondations superficielles et semi-profondes en béton ou en béton armé constituées par des semelles filantes, des semelles isolées, des radiers généraux et des massifs semi-profonds (puits courts) et dont l'élanement géométrique (défini au 3.1) est inférieur ou égal à 5.

Elle couvre les fondations :

- supportant des bâtiments, des mâts et cheminées, des silos et des réservoirs ainsi que des structures portant des grues et des machineries ;
- de murs de soutènement ;
- dont les dimensions sont définies au 3.1.

En revanche, ne sont pas couverts :

- les travaux de dallages, ces derniers relevant du NF DTU 13.3 ;
- les puits réalisés avec des techniques de fondations profondes qui relèvent du NF DTU 13.2.

La conception et le dimensionnement des fondations superficielles couvertes par le présent document sont traités par les Eurocodes, leurs Annexes Nationales et leurs documents d'application nationaux.

Le présent document est applicable dans toutes les zones climatiques françaises.

La Partie 1-2, elle, fixe les critères généraux de choix des matériaux utilisés pour l'exécution des ouvrages de fondations superficielles en béton dans le champ d'application de la NF DTU 13.1 P1-1 (CCT).

La Partie 2, enfin, donne les clauses administratives spéciales aux marchés de travaux de fondations superficielles, dans le domaine d'application défini à l'Article 1 de la NF DTU 13.1 P1-1 (CCT).

Ces documents remplacent et révisent les [DTU 13.11](#) (et son amendement A1) de juin 1997 et [DTU 13.12](#) de mars 1988.

Une compilation de l'ensemble de ces normes sera mise en ligne au plus vite sur Kheox.

**NORME**

**Systèmes de canalisations en plastique pour les branchements et collecteurs d'assainissement enterrés sans pression**

La norme NF EN 1401-1 de juillet 2019, homologuée en septembre dernier, porte sur les systèmes de canalisations en plastique pour les branchements et les collecteurs d'assainissement enterrés sans pression.

Elle spécifie les exigences pour les tubes à paroi compacte avec des surfaces interne et externe lisses, extrudés à partir de la même formulation dans toute la paroi, les raccords et le système de systèmes de canalisations en poly(chlorure de vinyle) non plastifié (PVC-U) dans le domaine des branchements et des collecteurs d'assainissement enterrés sans pression, enterrés dans le sol à l'extérieur de la structure du bâtiment (code de la zone d'application « U ») ; et enterrés dans le sol, à l'intérieur de la structure du bâtiment et à l'extérieur du bâtiment (code de zone d'application « UD »).

Elle s'applique aux tubes et aux raccords en PVC-U, à leurs assemblages ainsi qu'aux assemblages avec des composants en d'autres matières, plastiques ou non plastiques, destinés aux systèmes de canalisations enterrés pour les branchements et les collecteurs d'assainissement enterrés sans pression.

Elle remplace la norme [NF EN 1401-1](#) d'avril 2009, lui offrant une révision technique avec, notamment, l'introduction d'une nouvelle série de tube SN 16 (SDR 27.6), la suppression de l'ancien article sur les dimensions des « assemblages à joint torique », et une révision complète de l'utilisation de matières non-vierges (recyclats).

Ce document sera accessible prochainement sur Kheox.

**NORME**

**Ascenseurs : révision de la norme NF EN 81-80 de 2004, qui reste malgré tout en vigueur**

Homologuée en septembre 2019, la norme NF EN 81-80 d'août 2019 traite des règles de sécurité pour la construction et l'installation des ascenseurs.

Elle définit une méthodologie pour l'amélioration de la sécurité des ascenseurs existants, dans le but d'atteindre un niveau de sécurité équivalent à celui d'un ascenseur nouvellement installé, par application de l'actuel état de l'art en matière de sécurité.

Ce document s'applique aux installations d'ascenseurs et d'ascenseurs de charge, à entraînement par adhérence, treuil attelé ou hydraulique, desservant des niveaux définis, ayant une cabine conçue pour le transport de personnes ou de personnes et d'objets, et se déplaçant le long de guides dont l'inclinaison par rapport à la verticale n'est pas supérieure à 15°.

Le texte couvre les améliorations de la sécurité des ascenseurs existants pour :

- les passagers ;
  - le personnel de maintenance et d'inspection ;
  - les personnes se trouvant à l'extérieur de la gaine d'ascenseur, du ou des emplacements de machinerie et du ou des locaux de poulies (mais dans leur environnement immédiat) ;
  - toute autre personne autorisée.
- Il n'est cependant pas applicable :
- aux ascenseurs fonctionnant avec des systèmes d'entraînement autres que ceux mentionnés ci-dessus ;
  - aux appareils de levage, tels que pater noster, ascenseurs de mines, élévateurs de machinerie théâtrale, appareils à engagement automatique, skis, ascenseurs et monte-minéraux des chantiers du bâtiment et des travaux publics, appareils élévateurs destinés à l'équipement des navires, plates-formes de recherche ou de forage en mer, appareils de construction et d'entretien ;
  - aux installations sur lesquelles l'inclinaison des guides par rapport à la verticale est supérieure à 15° ;
  - aux appareils de levage dont la vitesse nominale est inférieure ou égale à 0,15 m/s ;
  - à la sécurité durant le transport, l'installation, la réparation ou le démontage des ascenseurs.

Il peut néanmoins être utilement employé comme référence.

Par ailleurs, il remplace la norme [NF EN 81-80](#) de janvier 2004, lui apportant une révision complète. Cette dernière reste malgré tout en vigueur jusqu'en août 2021.

La version actualisée de la norme sera mise en ligne prochainement sur Kheox.

**NORME**

**Échelles : du nouveau pour la norme NF EN 131-1**

La norme NF EN 131-1+A1 de septembre 2019, homologuée ce même mois, porte sur les échelles, et plus particulièrement leur terminologie, leurs types et leurs dimensions fonctionnelles.

Elle définit les termes et spécifie les caractéristiques générales de conception des échelles. Elle s'applique aux échelles portables à usage professionnel général ou à un usage non professionnel.

Ce texte ne s'applique pas aux échelles portables qui, par conception et selon les instructions qui les accompagnent, sont destinées à un seul usage professionnel spécifique et qui, par conséquent, ne sont pas à usage professionnel général ou à usage non professionnel.

Ce document remplace la norme NF EN 131-1 de décembre 2015, lui apportant une révision limitée portant sur les principaux points suivants :

- modifications apportées dans l'Avant-propos européen, le Domaine d'application, les Tableaux 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, ainsi que dans la Bibliographie.

La norme actualisée sera prochainement disponible sur Kheox.

**NORME**

**Eurocode 2 : un nouvel amendement relatif au comportement au feu des structures en béton**

L'amendement A1 de la norme NF EN 1992-1-2 a été homologué en août 2019.

Il regroupe les modifications à apporter à la partie 1-2 de l'Eurocode 2 « Calcul du comportement au feu ».

Par ce document, l'actuelle Annexe C de la norme [NF EN 1992-1-2](#) est remplacée par une nouvelle Annexe C (informative) intitulée « Flambement des poteaux en conditions d'incendie ».

Les modifications apportées par ce texte seront prochainement prises en compte sur Kheox.

**NORME**

**Tuyaux de chauffage urbain : homologation de la norme NF EN 13941-2**

La norme NF EN 13941-2 d'avril 2019, homologuée en septembre 2019, porte sur les tuyaux de chauffage urbain.

Elle spécifie les exigences d'installation (incluant la conception et le calcul) de systèmes manufacturés bloqués de monotubes ou bitubes isolés thermiquement pour les réseaux d'eau chaude enterrés directement, pour un service continu avec de l'eau chaude traitée à différentes températures jusqu'à 120 °C, et occasionnellement avec des pics de température jusqu'à 140 °C et une pression interne maximale de 2,5 MPa. Les systèmes de tuyaux flexibles conformes à la série de normes NF EN 15632 ne relèvent pas du domaine d'application du présent document. Pour l'utilisation de cette norme en France, en l'absence d'une expertise ayant contribué à son élaboration, il convient de s'assurer d'abord de sa compatibilité avec les exigences réglementaires françaises (Code de l'environnement, Code du travail) et des pratiques professionnelles nationales.

Ce document, avec la [partie 1 de la NF EN 13941](#) d'avril 2019, remplace et révisé la norme homologuée NF EN 13941+A1 de septembre 2010 déjà annulée en août 2019.

Ce texte sera prochainement accessible sur Kheox.

**NORME**

**Les tolérances, dimensions et caractéristiques de section des profils creux de construction finis à chaud en aciers précisés par la NF EN 10210-2**

Homologuée en septembre 2019, la norme NF EN 10210-2 de mai 2019 concerne les profils creux de construction finis à chaud en aciers.

Elle spécifie les tolérances pour ces profils, qu'ils soient circulaires, carrés, rectangulaires ou elliptiques dans des gammes de dimensions fixes. Elle précise les informations à obtenir du producteur.

Ce document décrit les différentes dimensions et les caractéristiques de section des profils et les conditions de mesurages. L'Annexe A donne les formulaires pour le calcul des caractéristiques de section pour les profils, à utiliser pour les besoins de la conception de structures. L'Annexe B, quant à elle, donne les dimensions et les caractéristiques de section pour une gamme limitée couvrant les dimensions les plus courantes.

Ce texte remplace la norme [NF EN 10210-2](#) d'octobre 2006, avec les principales modifications suivantes :

- ajout de deux options dans les informations à fournir par le producteur traitées en 5.2 ;
- modification des tolérances des masses définies dans le Tableau 2 « Tolérances sur la forme, la rectitude et la masse » ;
- mise à jour de la Figure 2 « Mesurage de la concavité/convexité des profils creux carrés ou rectangulaires » ;
- ajout de dimensions plus importantes et d'épaisseurs dans le Tableau B.1, B.2 et B.3.

Cette nouvelle norme sera mise en ligne prochainement sur Kheox.

**NORME**

**Une dizaine de nouveaux textes normatifs disponibles sur Kheox**

11 normes et autres textes assimilés ont été mis en ligne cette semaine sur Kheox. La plateforme offre désormais un accès à :

- la norme [NF EN 12941-1](#) relative à la conception des systèmes bloqués de monotubes ou bitubes isolés thermiquement pour les réseaux d'eau chaude enterrés directement ([lire l'actu-veille associée](#)) ;
- la norme [NF EN 13791](#) traitant de l'évaluation de la résistance à la compression sur site des structures et des éléments préfabriqués en béton ([lire l'actu-veille associée](#)) ;
- la norme [NF EN 17176-1](#) spécifiant les caractéristiques de la matière des systèmes de canalisations à paroi compacte en poly(chlorure de vinyle) non plastifié orienté ([lire l'actu-veille associée](#)) ;
- la norme [NF EN ISO 19650-1](#) visant à définir un cadre de gestion de l'information à destination des acteurs du BIM ([lire l'actu-veille associée](#)) ;
- la norme [NF EN ISO 19650-2](#), suite de la précédente ([lire l'actu-veille associée](#)) ;
- la norme [NF EN 1090-3](#), qui fixe les exigences pour l'exécution des structures en aluminium ([lire l'actu-veille associée](#)) ;
- le fascicule de documentation [FD\\_CEN/TR 16798-2](#) interprétant les exigences de l'EN 16798-1 ([lire l'actu-veille associée](#)) ;
- la norme [NF EN ISO 8500](#) établissant des règles pour la représentation des dimensions, lignes et quadrillages modulaires sur des dessins techniques ([lire l'actu-veille associée](#)) ;
- la norme [NF ISO 24679-1](#) fournissant une méthodologie pour l'évaluation de la performance des structures dans un ouvrage exposé à un incendie réel ([lire l'actu-veille associée](#)) ;
- la norme [NF ISO 50046](#) spécifiant des méthodes générales d'estimation des économies d'énergie ([lire l'actu-veille associée](#)) ;
- la norme [NF B10-601](#) traitant des produits de carrière, et plus particulièrement des pierres naturelles ([lire l'actu-veille associée](#)).

D'autres textes seront prochainement accessibles.

**NORME**

**Remplacement de la norme NF D 12-101 relative aux cuvettes de WC en céramique**

Homologuée en septembre 2019, la norme NF D 12-101 d'octobre 2019 porte sur les cuvettes de WC en céramique sanitaire.

Elle prescrit la nature du matériau de fabrication et l'état de surface du produit fini. Elle fixe également les caractéristiques d'aptitude à l'emploi, de capacité et pour information, les cotes d'encombrement des cuvettes de WC en céramique sanitaire.

Cette norme s'applique aux cuvettes d'appellation suivante :

- cuvette sur pied à réservoir attenant,
- à chasse directe,
- à action siphonique ;
- cuvette sur pied à alimentation indépendante,
- à chasse directe,
- à action siphonique ;
- cuvette suspendue à chasse directe,
- à réservoir attenant,
- à alimentation indépendante ;
- cuvette monobloc,
- à chasse directe,
- à action siphonique.

Ce document remplace la norme [NF D 12-101](#) de juin 2017, lui apportant une révision complète.

Cette nouvelle version sera mise en ligne prochainement sur Kheox.

Toute la veille des 6 derniers mois



Votre service client



Voir le didactiel



Mon compte



F.A.Q.